



L'édito

Chères Bianloutes, chers Bianlouts,

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons aujourd'hui le premier numéro de notre **Gazette communale**, un nouveau rendez-vous d'information qui paraîtra régulièrement.

Dans une commune vivante comme la nôtre, il est essentiel de maintenir un lien régulier entre la municipalité, les habitants, les associations, les écoles, les acteurs économiques et tous ceux qui contribuent au dynamisme de notre territoire. Cette gazette a pour vocation de vous informer sur les projets en cours, les réalisations, les événements à venir, mais aussi de mettre en lumière les initiatives qui font la richesse et la convivialité de Dogneville.

Au fil des pages, vous découvrirez les actions menées par votre équipe municipale, les rendez-vous qui rythment la vie de notre commune, ainsi que des informations pratiques utiles au quotidien. Nous souhaitons que cette publication soit un outil de proximité, de transparence et de partage.

Cette année marque notamment une étape importante avec l'aboutissement de plusieurs projets structurants pour notre commune. Ces réalisations traduisent notre volonté constante d'améliorer le cadre de vie, de préparer l'avenir et de répondre aux attentes des habitants tout en préservant l'identité et l'esprit de notre village.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des agents communaux, des bénévoles associatifs et des habitants qui, par leur engagement, contribuent chaque jour à faire de Dogneville une commune dynamique, solidaire et accueillante.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce premier numéro et vous donne rendez-vous pour la prochaine édition.

Christophe LE NEURES
Maire de Dogneville

La mairie recrute

Depuis ce 1^{er} juillet, les services techniques accueillent deux nouveaux agents. Christophe HARMAND est ainsi recruté en tant qu'employé polyvalent et Paulo DE OLIVEIRA rejoint la commune en qualité d'animateur de l'équipe technique. « **Nous leur souhaitons la bienvenue au sein des équipes municipales, confie Christophe LE NEURES, le Maire, et plein succès dans leurs nouvelles missions au service des Bianloutes et des Bianlouts.** »

En parallèle, dans le cadre du développement de sa politique éducative et jeunesse, la commune recrute également un coordinateur ou une coordinatrice jeunesse et temps de l'enfant. « **Ce poste est indispensable au bon fonctionnement de l'accueil périscolaire, explique Anna FALIGUERHO, première adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires. Il devra être pourvu pour la rentrée de septembre 2026.** »

Juillet festif

Le début de ce mois de juillet a été placé sous le signe des festivités et des activités en tous genres et pour tous...

Le vendredi 3 juillet, dernier jour de l'année scolaire 2025/2026, le Conseil des Jeunes a animé des ateliers sportifs auprès des élèves de Dogneville, de la petite section au CM2. Six ateliers adaptés aux différents niveaux ont été proposés aux 120 élèves : poissons pêcheurs, épervier, parcours sportif, tic-tac-boum, vortex et capture de drapeaux. Répartis en petits groupes, les enfants ont pu profiter de cette dernière journée dans la bonne humeur. À l'issue de la matinée, chaque élève s'est vu remettre un diplôme récompensant les jeunes sportifs.



Le samedi 4 juillet, le CCAS et le Conseil des Jeunes ont proposé aux personnes de 70 ans et plus un après-midi convivial à la salle des fêtes. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation pour jouer et échanger. Jeunes et moins jeunes ont partagé ce moment autour de jeux de cartes et de société : Skyjo, Dékal, Triomino, Tarot et bien d'autres jeux encore. Ce bel après-midi s'est conclu par un goûter avec au menu une part de glace, de la brioche et des boissons fraîches.



Enfin, en soirée, les sapeurs-pompiers de Dogneville ont organisé au stade leur traditionnel bal avec une soirée disco night 88 ouverte à tous. Une soirée également marquée par un somptueux feu d'artifice offert par la municipalité.

Le CCAS à votre écoute

Créés par la loi du 6 janvier 1986, succédant aux anciens bureaux d'aide sociale, les CCAS ont pour principales missions d'**œuvrer au quotidien en faveur des familles, des personnes fragilisées et des personnes âgées** de la commune.

A Dogneville, la prochaine action du CCAS aura lieu le **dimanche 11 octobre** avec le traditionnel **repas des aînés**. Ce repas sera proposé aux personnes de 70 ans et plus sous deux formats : en livraison à domicile ou à la salle des fêtes. D'autres projets sont en cours d'étude dans le but de favoriser l'échange et le partage entre les habitants. Le CCAS assure également un rôle d'accompagnement. Pour toute demande, le secrétariat de mairie centralise et transmet votre demande aux membres du CCAS.

Rappelons que le CCAS de Dogneville est composé de treize membres, regroupant :

- des élus de la commune : Monsieur le Maire, Sophie CONRAUD, Camille CLERC, Anna FALIGUERHO, Fanny LE COUSTUMIER, Héléne MATHIEU et Céline ZEYBEK,
- des personnalités qualifiées : Ghislaine CHUDANT, Chantal CONRAUD, Patrick CONTASOT, Nora FERRARI, Jean-Claude LUCHIER, et Patrick PRUVOST.

Conseil municipal

Lors de sa séance du 21 mars 2026, le Conseil municipal de Dogneville a procédé à l'élection du Maire. Christophe LE NEURES ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et immédiatement installé. Il s'est vu remettre l'écharpe par Jean-Marie BECHERT et a demandé une minute de silence en mémoire des édiles précédents. Monsieur le Maire a ensuite proposé à l'assemblée de fixer à quatre le nombre d'adjoints. Pour renforcer la lisibilité, l'efficacité et la collégialité de l'action municipale, ainsi que pour garantir une organisation équilibrée et opérationnelle, Monsieur le Maire a également fixé à cinq le nombre de conseillers délégués. Chacun s'est alors vu confier une délégation précise et définie de manière à couvrir l'ensemble des domaines de la vie communale. L'organigramme est ainsi établi :

Christophe LE NEURES

Maire

christophe.leneures@dogneville.fr



Anna FALIGUERHO

1ère adjointe

Affaires scolaires,
affaires sociales

anna.faliguerho@dogneville.fr



François WEITMANN

Adjoint

Budget, finances,
administration générale

francois.weitmann@dogneville.fr

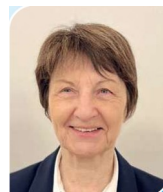


Mireille CLAUDE-PITET

Adjointe

Associations,
communication

mireille.claudepitet@dogneville.fr



Laurent DUMAS

Adjoint

Travaux, urbanisme,
voirie, réseaux

laurent.dumas@dogneville.fr



Sophie CONRAUD

Conseillère déléguée

Communication

sophie.conraud@dogneville.fr



Thierry MIQUEL

Conseiller délégué

Cadre de vie,
services techniques

thierry.miquel@dogneville.fr



Fanny LE COUSTUMIER

Conseillère déléguée

Affaires sociales

fanny.lecoustumier@dogneville.fr



Bernard DOUTRES

Conseiller délégué

Sécurité, cérémonies,
centrale solaire

bernard.doutres@dogneville.fr



Catherine AYAD-LYNDE

Conseillère déléguée

Affaires scolaires

catherine.avadlynde@dogneville.fr



Vincent TRIBOULOT

Conseiller

Forêt,
environnement



Hélène MATHIEU

Conseillère

Périscolaire,
parents d'élèves



Alexandre MOREL

Conseiller

Prévention,
Informatique



Camille CLERC

Conseillère

Budget,
Élections



Jean-Marie BECHERT

Conseiller

Patrimoine, forêt,
biens publics



Pauline CLERC

Conseillère

Salles communales,
conseil des jeunes, sport



Bernard MANJARD

Conseiller

Patrimoine, biens publics,
vie scolaire



Céline ZEYBEK

Conseillère

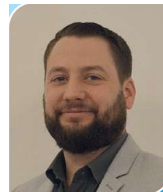
Action sociale,
Internet



Geoffrey POIROT.

Conseiller

Voie,
réseaux



Le conseil municipal est tenu de se réunir au moins une fois par trimestre. Les conseillers municipaux ont le droit d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la commune. Les questions orales portent sur des sujets d'intérêt général et ne donnent pas lieu à des débats, sauf demande de la majorité des conseillers municipaux présents. Toutefois, si le nombre, l'importance ou la nature des questions orales le justifient, le maire peut décider de les traiter dans le cadre d'une séance du conseil municipal spécialement organisée à cet effet. **Les séances sont ouvertes au public** qui occupe les places qui lui sont réservées dans la salle. Il doit observer le silence durant toute la durée de la séance. Un emplacement spécial est également réservé aux représentants de la presse.

Retours en photos

Cérémonies patriotiques



A l'occasion de la cérémonie commémorative du **8 mai**, Noah Faliguerho, porte-drapeau depuis plus de trois ans, a reçu une décoration afin de le remercier pour son engagement. Les deux jeunes les plus âgés du Conseil des jeunes présents à la cérémonie ont eu la responsabilité du lever des couleurs devant un public venu en nombre. Noah était encore présent le **18 juin** à l'occasion de la cérémonie du souvenir de l'appel du Général De Gaulle.



Lutte contre les frelons asiatiques



Dans le cadre du plan national de lutte contre le frelon asiatique, la commune a organisé une réunion publique le jeudi **30 avril**, à la salle des fêtes. Cette réunion a permis de présenter les spécificités du frelon asiatique et ses impacts écologiques, économiques et sur la santé humaine. Un référent municipal a été nommé ; il est en charge d'organiser le piégeage des insectes et le repérage des nids au niveau de la commune, en sollicitant des piégeurs bénévoles.



Baptême de l'air pour les scolaires



Comme chaque année, la mairie de Dogneville offre aux élèves de CM2 un baptême de l'air en guise de cadeau de fin d'année. C'est dans cette belle tradition que les douze futurs collégiens ont pris les airs le mercredi **17 juin**. Par groupes de trois, ils ont survolé le village et se sont dirigés vers le lac de Bouzey. Si quelques-uns ont abordé l'aventure avec une pointe d'appréhension, tous sont revenus de cette expérience, le sourire aux lèvres...



L'Aéroclub vosgien fête ses 100 ans



L'Aéroclub vosgien, l'un des plus anciens de France, a fêté ses 100 ans, du **19 au 21 juin**. Malgré les très fortes chaleurs, le public est venu en masse pour assister à un centenaire qui débutait le vendredi soir par la conférence d'un ancien pilote de chasse ayant frôlé la mort à deux reprises. Les deux jours suivants, une soixantaine de baptêmes de l'air ont été effectués, ainsi que de nombreux tours du terrain d'aviation à bord des fameux GMC, emblématiques camions de la Seconde Guerre mondiale.



Vite vu, vite lu, vite su

Salle des fêtes.- L'espace scénique de la salle des fêtes étant devenu un peu vétuste, il en est envisagé une réfection dans les mois à venir. De nombreux contacts ont été liés et plusieurs rendez-vous ont eu lieu, pour mener au mieux le projet global de rénovation de cet espace qui devrait permettre de valoriser cette salle au sein de la Communauté d'agglomération d'Epinal.

Théâtre.- L'Association théâtrale des Jodelles se prépare pour ses prochaines représentations. Six sont prévues à la salle des fêtes, chaque samedi et dimanche, du 17 au 31 octobre.

Enquête publique.- Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur relatifs à l'enquête publique portant sur la centrale solaire des Bianlouts sont à la disposition du public au secrétariat de la mairie et consultables sur le site internet à l'adresse www.dogneville.fr, pendant une durée d'un an, soit jusqu'au 13 mars 2027.

Nuisances.- Les horaires d'autorisation d'utilisation des appareils à moteurs sont les suivants : les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h. Pour rappel, lors de l'organisation d'une fête, le bruit ne doit pas troubler la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Déchets.- Les horaires de collecte des déchets à Dogneville sont les suivants : pour la collecte sélective, il convient de sortir les sacs jaunes (disponibles en mairie) ou le bac le mardi avant 18h ; pour les ordures ménagères résiduelles, c'est le mercredi soir (semaines impaires), à partir de 18h. Pour rappel, le bac doit être positionné la poignée tournée vers la route afin de faciliter le ramassage.

Agenda

Du 6 au 31 juillet.- L'Association familiale de Dogneville organise un centre aéré du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2026 avec un camp pour les ados du 20 au 31 juillet.

Mardi 1er septembre 2026.- Rentrée scolaire pour les élèves.



Mairie (211 Grande rue) **03 29 34 23 65**

Mail : mairie@dogneville.fr

Horaires d'ouverture : le **matin**, de **8h à 12h** ; l'**après-midi**, de **14h à 17h** (les lundis et les mercredis).

Ecole (75 rue derrière l'église) **03 29 34 55 05**

Mail : ce.0881488P@ac-nancy-metz.fr

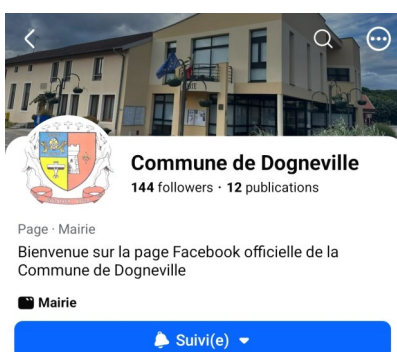
Horaires des cours : de **8h15 à 11h45** puis de **13h30 à 16h**.

Périscolaire (75 rue derrière l'église) **06 38 25 37 47**

Mail : periscolaire@dogneville.fr

Horaires : accueil du matin de **7h à 8h15** ; restauration de **11h45 à 13h30** ; accueil du soir de **16h à 18h30**.

Suivez-nous !



COMMUNE DE DOGNEVILLE

VOTRE VOITURE GÊNE, NOTRE ACTION AUSSI !

Merci de ne pas stationner lors des interventions de **TONTE** et **DÉBROUSSAILLAGE**

- POURQUOI NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS STATIONNER ?**
- POUR VOTRE SÉCURITÉ**
Les projections de cailloux, de branches ou d'objets peuvent endommager gravement les véhicules.
- POUR TRAVAILLER EFFICACEMENT**
Une petite intervention rapide est impossible si des véhicules nous empêchent de passer.
- POUR LE BIEN DE TOUS**
Un espace propre et entretenu, c'est une commune plus belle, plus agréable et plus sûre pour chacun.

UN VÉHICULE GÊNE NOTRE TRAVAIL, C'EST TOUTE LA COMMUNE QUI EN FAIT LES FRAIS !

UNE INTERVENTION NON RÉALISÉE = DU TEMPS PERDU
→ Moins de temps pour d'autres lieux qui attendent aussi d'être entretenus.

Nous mettons tout en œuvre pour rendre notre commune LA PLUS JOLIE POSSIBLE !

ENSEMBLE, PRENONS SOIN DE NOTRE CADRE DE VIE !

Votre coopération permet à nos agents d'entretenir efficacement notre commune. UN VÉHICULE DÉPLACÉ, C'EST UN ESPACE ENTRETIENU POUR TOUS.

MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION ET VOTRE SOUTIEN !

Service Technique Municipal

Etat-civil

Naissances

5 janvier : **Lola SEDDI**, fille de Benjamin SEDDI et Peggy FILLIETTE.

18 janvier : **Alba EL BAKHTAOUI**, fille de Bilal EL BAKHTAOUI et Amélie SALVADOR.



Décès

24 janvier : **Thérèse CLEVENOT**, 69 ans.

9 février : **Claude HUSSER**, 72 ans.

4 mars : **Alain ROY**, 84 ans.

10 mars : **Anne-Marie PARISOT**, 96 ans.

24 mars : **André COLIN**, 75 ans

23 avril : **Françoise VAXELAIRE**, 96 ans.

7 mai : **Jean-Paul BELGACEM**, 78 ans.

11 mai : **Michel HAUMONTÉ**, 87 ans.

22 mai : **René LAGRANGE**, 84 ans.

